FESTEJADES 2011

POUR LE VIDE GRENIER

à tous véhicules à l'exception des véhicules de secours, selon les arrêtés municipaux 051-2011 et 052-2011 Des déviations seront mises en place.

Le stationnement est interdit

du SAMEDI 13 AOUT dès 20h00 au DIMANCHE 14 AOUT, 18h00

La circulation est interdite

Le DIMANCHE 14 AOUT de 5h00 à 18h00

-Rue de la Courbe, -Rue des Écoles, dans sa section comprise entre la rue de la Courbe et la place de l'ancienne Mairie, -Place de l'ancienne Mairie, -Rue du Quartier Neuf, dans sa section comprise entre la rue de la Courbe et la place du Foirail (n°17 Rue du Quartier Neuf).

POUR LES FESTEJADES

à tous véhicules à l'exception des véhicules de secours, selon les arrêtés municipaux 051-2011 et 052-2011 Des déviations seront mises en place.

Circulation et stationnement interdits

du SAMEDI 13 AOUT dès 20h00 au DIMANCHE 14 AOUT, 18h00

- -Impasse des Tanneurs,
- -Place de la Tannerie,
- -Rue de l'Horte, dans la section comprise entre la rue du Quartier Neuf et le boulodrome,
- -Rue du Quartier Neuf, dans la section comprise entre la rue de l'Horte et la rue de la Courbe,
- -Rue de la Courbe, dans la section comprise entre la Grand Rue et la rue de la Motte, -Place de l'Horloge, -Grand Rue, dans la section comprise entre la rue de la place de l'Espace Chantefutur et la place de l'Horloge.